

## SEJOUR DANS L'ILE DE RE DES ÉLÈVES DES CLASSES DE 5D ET 5B

du 12 JUIN 2017 au 16 JUIN 2017

### A PROJET PEDAGOGIQUE

#### ① Cadre du projet :

Ce projet s'inscrit dans l'axe 1 du projet d'établissement : favoriser la réussite scolaire des élèves

Objectif 3 : développer l'ouverture sur l'environnement local et l'international

#### ② Objectifs :

Ce séjour est un parcours de découverte du patrimoine naturel et culturel de l'île de Ré.

Les objectifs sont

- de développer la culture scientifique
- de construire des repères historiques et géographiques
- de pratiquer des activités physiques (APPN)
- de participer à la mise en œuvre du parcours avenir
- de former l'élève en tant que personne et citoyen
- d'utiliser la langue française pour penser et communiquer

#### ③ Impact escompté :

Ce séjour vise à :

- découvrir certaines ressources naturelles et leur exploitation, ainsi qu'une partie de la diversité des espèces de l'île
- sensibiliser à la protection de l'environnement : mesures de prévention et de protection du littoral (face au risque tempête par exemple), préservation de la biodiversité
- sensibiliser à certains enjeux de santé (se protéger du soleil, s'hydrater, être actif ...)
- découvrir un personnage historique (Vauban)
- tirer profit de la pratique d'activités physiques variées : développer sa motricité, sa confiance en soi, le goût de l'effort, son bien-être ...
- développer la sociabilité des élèves et leur autonomie
- apprendre à respecter des règles communes (sécurité, civilité, ...)
- découvrir des métiers locaux (saunier, écogarde, animateur nature, guide culturel, producteur d'huîtres, moniteur d'activités nautiques)
- mobiliser ses connaissances
- tenir un carnet de voyage
- s'épanouir, partager des moments avec les autres

#### ④ Conditions d'hébergement :

Accueil prévu au Centre VAD (Vacances Accueil Découverte)

La Passe - Impasse du Martin-Pêcheur  
17670 La Couarde sur Mer  
Tél. : 05.46.29.87.14 ou 06.19.45.60.60

Site internet : <http://www.vad-ile-de-re.fr/>

#### ⑤ Restrictions :

- dans les classes concernées, les **élèves dont le comportement n'est pas satisfaisant ne seront pas autorisés à partir.**

Nous estimons en effet que si nous ne parvenons pas à obtenir un respect des règles de vie élémentaires dans le cadre scolaire, **il serait irresponsable de prendre le risque d'emmener ces élèves en séjour et de compromettre la sécurité de tous.**

**La direction de l'établissement et les professeurs seront seuls juges de ce critère « comportemental »** au vu du bilan depuis le début de l'année scolaire et jusqu'à la date du départ.

Par contre, **aucun critère social ou de niveau scolaire ne devra être un frein.**

Pour les familles les plus en difficulté, et sur justificatifs habituels, le fonds social collégien sera mis à contribution, dans les limites de ses possibilités.

#### ⑥ Classes concernées (à hauteur de 26 élèves maxi)

- **CLASSE 5D : 19 élèves sur 26 (voir conditions de prise en charge des non partants dans C)**
- **CLASSE 5B: 7 élèves sur 26 (voir conditions de prise en charge des non partants dans C)**

#### ⑦ Participation financière des familles:

Le tarif total du séjour est de 203 € par personne l'assurance annulation individuelle recommandée (voir budget en § B10).

Le financement principal est la participation des parents d'élèves. L'établissement finance la part des accompagnateurs.

**Demande de régie d'avance**

Oui

Si oui, régisseur ou régisseuse : Céline Estrade

Somme demandée :

.....€

⑧ **Accompagnateurs:**

3 accompagnateurs enseignants participent à l'encadrement du séjour :

- Mme Estrade Céline, professeure de SVT de la 5D et de la 5B, et organisatrice du séjour
- M. Blottière Julien, professeur d'histoire-Géographie de la 5D
- M. Mazoin Olivier, professeur d'EPS de la 5D

⑨ **Evaluation du projet:**

**Activités de préparation :**

- Test pour vérifier l'habileté des élèves dans leur déplacement en vélo
- Tempête Xynthia abordée en classe
- Documentaire sur l'île de Ré (« *Ile de Ré, les gardiens d'un paradis* », France 5)

**Mission "possible" à accomplir sur place**

- Carnet de voyage à compléter chaque jour

**B BUDGET PREVISIONNEL & PROGRAMME**

①② Budget:

**Séjour patrimoine et environnement dans l'île de RE**

Professeur responsable : Mme ESTRADE

Classe : 5 D

Nombre d'élèves :

26

Nombre d'accompagnateurs :

3

Période : 12 AU 16 JUIN 2017

DEPENSES		RECETTES		
HEBERGEMENT	3 976,00	PART DES FAMILLES		
		par élève :	214,00	5 564,00
ACTIVITES ET VISITES	2 204,50	CONTRIBUTION COLLEGE SUR		
		RESSOURCES PROPRES		642,00
FRAIS DIVERS DONT ANCV	25,50			
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>6 206,00</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>		<b>6 206,00</b>

<b>COUT TOTAL/PARTICIPANT</b>	214,00
-------------------------------	--------

ACTE N°

Le Conseil d'administration autorise le chef d'établissement :

- A signer les contrats et conventions liés à ce séjour ;
- A percevoir la participation des familles (éventuellement par paiements échelonnés après accord de l'agent comptable) ;
- A arrêter les modalités en cas de désistement des élèves ou d'annulation du séjour ;

Le montant de la participation des familles pourra être revu à la baisse en cas de recettes supplémentaires non connues à ce jour. Le cas échéant, ce nouveau montant fera l'objet d'une adoption par le conseil d'administration lors de sa prochaine réunion.

**Le Conseil d'administration autorise le chef d'établissement :**

- à signer les contrats et conventions liés à ce voyage ;
- à accepter le principe et le versement des dons des organismes cités ci-dessus ;
- à percevoir la participation des familles (éventuellement par paiements échelonnés après accord de l'agent comptable) ;
- à arrêter les modalités en cas de désistement des élèves ou d'annulation du voyage ;

**Le montant de la participation des familles est fixé à 241€**

**Ce montant pourra être revu à la baisse en cas de recettes supplémentaires non connues à ce jour (dons, subventions).**

26 élèves participent finalement.

Il s'agit ici du **budget initial**, avant ajustement. Après ajustement, la participation des familles a été augmentée à **203 €**.

Le budget final apparaîtra dans la version définitive du dossier, après retour et règlement des factures (qq ajustement finaux étant inévitables). Ce nouveau montant fera l'objet d'une adoption par le conseil d'administration lors d'une prochaine séance.

①① [Planning des élèves..](#)

**Programme de 5 Jours.**

**Ce programme est susceptible de changer en fonction des conditions climatiques.**

Dimanche 06/03/2016	Lundi 09/05/2016	Mardi 10/05/2016	Mercredi 11/05/2016	Jeudi 12/05/2016	Vendredi 13/05/2016
Petit-déjeuner	<b>Départ de Saintes à 7h45, à la gare routière</b>	Au VAD	Au VAD	Au VAD	Au VAD
Matin	Visite de l'écomusée du marais salant à Loix	Animation par un écocarde sur la plage (dune, risque tempête)	Jeux sur la plage ou balade	Visite de l'huître à Ars- en-Ré	Découverte de la biodiversité autour de la réserve naturelle de Lilleau des Niges aux Portes-en-Ré
Déjeuner	Pique-nique fourni par la famille	Pique-nique fourni par le VAD	Pique-nique fourni par le VAD	Pique-nique fourni par le VAD	Pique-nique fourni par le VAD
Après-midi	Activités nautiques au Centre nautique du Goisil à la Couarde	- Enquête sur les fortifications de Vauban à Saint-Martin avec le musée Ernest Cognacq - Balade à Saint-Martin - Glacier (goûter)	Activités nautiques au Centre nautique du Goisil à la Couarde	- Animation sur la biodiversité de l'estran avec la LPO, au pied du phare des Baleines - Visite du phare des baleines et du musée	Visite du musée de la réserve naturelle (maison du Fier)  <b>Trajet en bus et retour prévu à Saintes à 17h, à la gare routière</b>
Dîner	Au centre d'hébergement VAD	Au VAD	Au VAD	Au VAD	
Nuit	Au VAD	Au VAD	Au VAD	Au VAD	

## C PRISE EN CHARGE DES ELEVES DONT LES ENSEIGNANTS SONT PARTIS

### ①④ EDT DES ELEVES NON PARTANTS ET DES CLASSES DONT LES PROFESSEURS PARTENT:

- **7 élèves de 5D sur 26 ne partent pas car 6 refus famille et 1 interdiction, il suivront l'EDT de la 5B**  
**19 élèves de 5B sur 26 ne partent pas car classe non concernée initialement l'EDT de la 5B continue normalement**
- **Le protocole de remplacement de courte durée s'appliquera** de façon à ce qu'un maximum d'heures de cours puissent être remplacées.
- Pour les classes où il y a peu de cours supprimés, les **EDT des classes concernées par le séjour sont maintenus avec éventuellement quelques modifications, visibles sur PRONOTE.**
- Pour les classes où il y a peu de cours supprimés, des **EDT de substitutions sont mis en place visibles sur PRONOTE ou communiqués aux élèves.**

**Tous les élèves qui ne partiront pas auront cours.**